

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Adoption du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

AVIS est par la présente donné, que le 27 août 2024, le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a adopté des modifications au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs*.

Le règlement modifié peut être consulté sur notre site Web au csscotesud.gouv.qc.ca (sous l'onglet Notre organisation - Conseil d'administration).

Pour toute question, communiquez avec madame Anne Guichard à secretariat.general@csscotesud.gouv.qc.ca

LE TOUT CONFORMÉMENT à la Loi sur l'instruction publique.

Avis donné à Montmagny, ce 29^e jour du mois d'août 2024.

La secrétaire générale,
Anne Guichard